



BILAN 2025 D'UNE AIDE FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT PLURIANNUELLE - Fonds publics et territoires

Vous avez bénéficié d'une aide au fonctionnement de la Caf de l'Hérault en 2025. A ce titre, vous devez transmettre un bilan restituant l'analyse des actions que vous avez réalisées.



Ce document est constitué d'un support pour rédiger le bilan,
il doit être retourné avant le 30 juin 2026
avec le certificat d'engagement de l'action 2026
par mail à l'adresse suivante : echangescaf-partenairesas@caf34.caf.fr

La dénomination de l'organisme : (Association, Mairie, CCAS...)

Mairie de Cournonterral.....

L'intitulé de l'action : Jardin pédagogique Cournon des sources

Descriptif synthétique de l'action (2 lignes) :

Mise en place d'un jardin pédagogique pour le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour des publics d'enfants, familles et intergénérationnel

Vous avez bénéficié d'une subvention pluriannuelle :

L'action financée en 2025 est-elle reconduite à l'identique en 2026 ? Oui Non

Si non, il convient de demander un dossier de renouvellement à l'adresse suivante :

echangescaf-partenairesas@caf34.caf.fr

Adresse de l'organisme : 12 avenue Armand Daney 34660 Cournonterral

Téléphone de l'organisme : 04 67 85 60 61.....

Adresse Mail : enfancejeunesse@ville-cournonterral.fr.....

Responsable juridique de la structure : (Nom, prénom, qualité) William ARS Maire

N°Siren / Siret de l'organisme : 21340088000018.....

Personne en charge du dossier : (Nom, prénom, qualité)

Mélanie Dos Santos Cheffe service enfance

Adresse mail : enfancejeunesse@ville-cournonterral.fr.....

Téléphone : 06 74 37 31 19

Pour les Associations : Etes-vous affilié à une Union ou une Fédération ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

Thématique principale d'intervention : (cocher 1 seule case)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Petite enfance | <input type="checkbox"/> Enfance - Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Animation de la vie sociale | <input type="checkbox"/> Soutien à la parentalité |
| <input type="checkbox"/> Accompagnement social et accès aux droits | <input type="checkbox"/> Prévention des violences intra-familiales - Vif |
| <input type="checkbox"/> Logement et habitat | <input type="checkbox"/> Promotion des valeurs de la République |

Le territoire de mise en œuvre de l'action :

- Département :
- Intercommunalité :
- Commune(s) (préciser la ou lesquelles) : Courmonterral
-

Type de territoire : Rural Urbain Périurbain

Zone d'intervention prioritaire : Oui Non Si Oui, QPV ZRR Cité éducative

Le type d'équipement ou service bénéficiant du financement :

- Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) ou relais petite enfance (Rpe)
- Centre social ou espace de vie sociale (Evs)
- Lieu accueil enfant parent (Laep)
- Médiation familiale ou espace rencontre
- Ludothèque
- Accueil de loisirs périscolaire et/ou extrascolaire
- Accueil de loisirs adolescents ou accueil de jeunes
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)
- Point écoute et accueil jeunes (Paej)
- Foyer de jeunes travailleurs (Fjt)
- Autre (préciser)

BILAN QUANTITATIF QUALITATIF ET FINANCIER 2025

Atteinte des objectifs de l'action ?

Oui Non Partielle

Pourquoi ?

Tout au long de l'année, différentes animations ont été mise en place sur le jardin sur de nombreuses thématiques pour les enfants et le grand public.

Des rencontres intergénérationnelles ont été également mise en place dans cette thématique.

Par le biais de ce jardin, des animateurs ont été formés permettant d'agrandir la sensibilisation à l'éducation à l'environnement.

Des enfants s'investissent dans le projet en s'inscrivant à cette animation afin de continuer le projet dans le jardin.

Même si le partenariat avec l'école est à ses début, nous avons élargi nos publics. Un projet avec le RPE est prévu pour 2026.

Les moyens mis en œuvre et le déroulement de l'action :

Pour l'année 2025, 4 animateurs éducation à l'environnement constituent l'équipe d'animation fixe à ces projets. Des stagiaires BPJEPS EEDD accompagnent cette équipe ainsi que des animateurs/trices périscolaires et extrascolaires.

Les interventions se sont déroulées sur les temps peri et extrascolaire.

Des projets transversaux ont été maintenu :

La plantation de plants pour le don aux associations de parents d'élèves pour une vente au bénéfice des écoles

Des animations grand public ont été proposées aux familles pour découvrir le travail des enfants.

L'investissement de 2 agents sur la décoration du jardin avec le public des maternels.

Le rapprochement de ces actions avec les animations de l'atlas de la biodiversité communal s'est accentué sur 2025.

Le + de 2025 :

L'organisation d'une bourse aux graines, lié à création de la grainothèque.

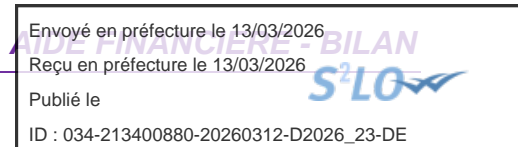
Le développement du partenariat avec le RPE.

Les bénéficiaires de l'action (profil, tranche d'âge et nombre) :

Nombre de bénéficiaires :

Près de 210 enfants de 3 à 12 ans ont peu participé à ces animations.

Une quinzaine de familles ont participés à la bourse aux graines.



Le suivi et l'évaluation de l'action :

La participation à nos animations est un indicateur important pour nos actions. Les enfants choisissent de venir sur l'animation. Certains enfants demandent à leurs parents des plants pour pouvoir les planter dans leurs jardins.

Les partenaires ont des retours assez positifs sur les actions coanimées avec eux et souhaitent continuer le projet.

Les animateurs procèdent régulièrement à l'évaluation de leur animation de terrain. Les enfants sont généralement ravis de leur intervention.

Le partenariat mobilisé :

Notre pôle environnement travaille avec la crèche « les Boutchoux », l'association sénior « les amis du Théron ».

Nous développons notre partenariat avec la maison de retraite sur ce projet.

Le projet est rattaché au plan d'actions de la CTG ainsi qu'au PEDT.

Un partenariat future qui se développe avec le RPE.

IMPORTANT : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'organisme qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Aide à la rédaction d'un bilan d'activité

Vous êtes partenaire de la Caf et vous bénéficiez d'une aide financière au fonctionnement par l'attribution d'une prestation de service ou d'une subvention. A ce titre, vous devez transmettre un bilan restituant l'analyse des actions que vous avez réalisées, le bilan d'activité conditionnant la reconduction des aides au fonctionnement.

1. Le contexte et le rappel des objectifs :

- le nom et les coordonnées du porteur du projet
- le type de structure support à l'action : Alsh, Eaje, Centre social...
- le nom de l'action ou du projet
- la thématique d'intervention : Ados, Handicap, petite enfance, difficultés structurelles, soutien à la parentalité...
- les objectifs et résultats attendus,
- les indicateurs d'évaluation,
- etc.....

2. Les moyens mis en œuvre et le déroulement de l'action :

- l'équipe d'accueil : type de contrat, qualification, formation, bénévoles ou salariés, pérennisation de postes, réunions de régulation
- les lieux des activités et services : adresse, implantation, locaux partagés...
- les jours et heures de fonctionnement
- complémentarité avec d'autres structures de proximité : Alsh, médiathèque, association...
- la tarification
- les différentes étapes de l'activité
- les éléments marquants
- les difficultés rencontrées et les actions pour les surmonter
- les ajustements réalisés
- l'avancée des étapes de la réalisation d'un plan d'action
- etc....

3. Le public accueilli :

- public accueilli / typologie des familles
- mixité sociale / accessibilité financière
- évolution de la fréquentation : nombre de bénéficiaires prévus / nombre de bénéficiaires effectifs, nouveaux usagers, augmentation ou baisse de l'activité
- la mixité : public essentiellement masculin, féminin, mixte
- tranches d'âge
- public spécifique (handicap, primo arrivant...)
- démarche participative, accompagnement de projet
- acquisition de savoirs faire
- accueil formel ou informel
- implication et/ou information des parents
- etc....

4. Le suivi et l'évaluation de l'action :

- mise en place d'un comité de pilotage et/ou technique : fréquence, composition
- outils de communication : mail, affiches...
- valorisation de l'action : restitution sous forme d'évènement, articles de presse
- objectifs atteints ou partiellement
- points à améliorer et perspectives ou propositions
- etc....

5. Le partenariat :

- soutien logistique : mise à disposition de locaux, de personnels...,
- conseil technique...,
- intégration dans un dispositif : Ctg, contrat de ville, Pedt...

BUDGET REEL 2025 (*) - FONCTIONNEMENT

(*) Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60- Total Achats	1733.01€	70- Total Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	
61- Total Services extérieurs		Prestation de service reçue de la Caf	4920.72€
Sous-traitance générale		Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	8000€
Dont sous-traitance service support, frais de siège, service paie		Aide spécifique	
Locations mobilières et immobilières		Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	
Charges locatives		Participations familiales déductibles de la PS	
Autres comptes : Crédit-bail, entretien et réparations, assurance, études et recherche, divers		Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	3657€
62- Total Autres services extérieurs		Ventes de marchandises	
Personnel intérimaire et détaché (y compris mécatat de compétences)		Produits des activités annexes	
Frais de siège		Autres	
Autres comptes : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et de télécommunication, frais bancaires		74- Total Subventions d'exploitation	
63- Total Impôts et taxes		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services concernés	
Impôts et taxes liés aux frais de personnel		Conseil régional	
Autres impôts et taxes		Conseil départemental	
64- Total Frais de personnel	51523.02€	Commune(s)	36678.31€
65- Autres charges de gestion courante		Organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
66- Total Charges financières		### Subvention de la CAF ###	
67- Total Charges exceptionnelles		Communauté de communes - EPCI	
68- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		Etablissement privé	
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		Fonds européens	
Autres comptes : Dotations aux provisions et dépréciations		Autres établissements publics	
69- Total Impôts sur les bénéfices		75- Total Autres produits de gestion courante	
86- Contributions volontaires		76- Total Produits financiers	
Secours en nature (alimentaire, vestimentaire)		77- Total Produits exceptionnels	
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, fluides : gaz, électricité)		78- Total Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions	
Prestations en nature (bénévolat)		79- Total Transferts de charges	
		87- Contrepartie des contributions volontaires	
		Contrepartie des secours en nature (alimentaire, vestimentaire)	
		Contrepartie des mises à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, fluides : gaz, électricité)	
		Contrepartie des prestations en nature (bénévolat)	
TOTAL CHARGES	53256.03€	TOTAL PRODUITS	53256.03€

Nom et qualité du signataire : William Ars

Date, le 2 mars 2026

Signature et cachet :